

Franc Parleur

Qui bene amat, bene castigat — Qui aime bien, châtie bien

Vol. VII—No 44

JOURNAL DE COMBAT ET DE CRITIQUE

Québec, Samedi, 31 Août 1935

UN AN \$2.00
EN VILLE \$2.50
LE NUMERO 5cts

RAOUL RENAULT
Directeur

Rédaction et Administration
130, RUE ST-JOSEPH
Téléphone: 4-4802

Des Précisions dans l'affaire de "l'Evénement"

Récapitulons les faits brièvement, les faits dévoilés à date.

La Compagnie P.-T. Légaré, limitée, en liquidation, est devenue propriétaire de la majeure partie des actions de la Compagnie de L'EVENEMENT et du NOUVELLISTE, des Trois-Rivières, à la suite de transactions intéressantes. Une vente préalable a été faite à la General Investment and Finance Corporation et cette dernière a vendu à la Compagnie Légaré à prix majoré. Ces trois compagnies qui ont été mêlées à cette transaction étaient toutes sous la même direction, absolument contrôlées par les mêmes intérêts sous la dictée visible ou camouflé de M. J.-H. Fortier. La plupart des directeurs de la General Investment and Finance Corporation étaient de petits employés de la Compagnie Légaré qui servaient de pions. On leur a fait signer toutes sortes de documents sans qu'ils sachent ce qu'ils faisaient.

La Compagnie Légaré avait donc dans son actif la majorité des actions de la Compagnie de L'EVENEMENT et du NOUVELLISTE. Ce sont ces actions que le syndic et les inspecteurs à la faillite ont offert en vente pour le bénéfice des créanciers.

La coutume veut, et la loi aussi, en pareil cas que l'on agisse de façon à provoquer de la concurrence pour obtenir un plus haut prix. Il est aussi élémentaire que les soumissionnaires soient placés sur un pied d'absolue égalité. Ce n'est pas ce qui a été fait dans cette transaction.

A une assemblée des syndics et des inspecteurs tenue le premier août, on a pris en considération deux soumissions: une de M. Braff,

agissant pour M. J.-H. Fortier comme ce dernier l'a déclaré dans L'EVENEMENT du 3 août. La soumission de M. Braff offrait \$150,000.00 pour L'EVENEMENT et le NOUVELLISTE.

L'autre soumission était de M. Philippe Furois. Il offrait \$90,000.00 pour L'EVENEMENT.

Les soumissions n'étaient pas les mêmes parce que l'on n'avait pas voulu fournir de formule uniforme de soumissions.

Les inspecteurs ajournèrent leur décision au lendemain matin. Le syndic fut chargé de s'aboucher avec les deux soumissionnaires.

M. Braff seul a été vu. Il a modifié sa soumission et a offert \$100,000.00 pour L'EVENEMENT et \$50,000.00 pour le NOUVELLISTE.

A l'assemblée du 2 août la soumission de MM. Braff-Fortier fut acceptée.

Voilà ce qui s'est passé. Y a-t-il eu concurrence au bénéfice des créanciers? Nous disons: non.

M. Furois a-t-il été placé sur le même pied que M. Braff et a-t-il eu la chance de soumissionner pour les deux journaux comme le voulaient la majorité des inspecteurs? Nous disons encore carrément: non.

Nous avons, dans cette affaire, une documentation complète. Nous savons tout ce qui s'est passé au festin du 3 août au Club de la Garrison. Nous connaissons les commentaires qui ont été faits depuis au Club de la Garrison et au Palais de Justice.

Nous raconterons cela à nos lecteurs et nous produirons des pièces intéressantes.

RAOUL RENAULT

COMMENTAIRES

De tous les commentaires qui ont été faits sur le résultat de l'élection de l'Alberta, ce sont les remarques de M. Louis Francoeur, dans L'Illustration, qui donnent la note la plus juste. Voici ce qu'il écrivait dans son numéro de samedi dernier:

Trois remarques sur le résultat des élections albertaines:

"Premièrement, ceux qui ont dit et écrit, avec plus d'assurance que de jugement, que le vent soufflait irrésistiblement, partout à la fois, dans les voiles libérales, se sont mis le doigt dans le nez".

Deuxièmement, ceux qui ont dit et écrit que tout l'Ouest était solidement libéral et que l'Alberta permettait de voir les prémices du grand balayage que ferait M. King dans la Prairie se sont mis le pied dans l'oeil".

Troisièmement, ceux qui ont dit et écrit que les tiers-partis n'avaient pas l'ombre d'une chance et que le vent (toujours le fameux vent!) indiquait le retour certain de la vieille démarcation inégale entre rouges triomphants et bleus battus, se sont mis la tête quelque part.

A remarquer en plus, que les élus de l'Alberta sont tous des hommes nouveaux et qu'ils ont gagné sans argent. A noter ensuite que les deux vieux partis, ainsi que le groupe agraire, avaient concentré contre eux la plus formidable artillerie de parole et de presse qui se fût vue et entendue là-bas.

Enfin, constatons tous ensemble que les journalistes, tels nous, qui ont affirmé que le changement qui s'est produit depuis deux ans dans toutes les provinces n'est que la volonté du peuple de se remettre à des régisseurs nouveaux ont eu raison contre ceux qui ont affecté de voir des "victoires du grand parti de Laurier" dans le commun et général désir d'essayer autre chose.

"Les libéraux intelligents avaient la face longue, hier, rue Saint-Jacques. Ils voient enfin par delà le barrage d'optimisme naïf que la puérilité de leurs feuilles — encroûtées dans la partisanerie gueularde et stupide d'il y a quinze ans — s'efforce de maintenir avec de moins en moins de succès, entre les faits et la façon dont il faut les comprendre".

Une Bombe

Une bombe conservatrice va éclater la semaine prochaine.

Ca ne sera pas une bombe qui ne pètera pas. Elle va éclabousser.

D'après les renseignements que l'on nous a donnés dans le tuyau de l'oreille, lorsque cette bombe éclatera, elle aura des répercussions.

A la semaine prochaine !

Le Glas tinte sinistrement

C'est le mane, thécel, pharès" des potentats au pouvoir que viennent d'écrire sur le mur les électeurs de l'Alberta.

Les politiciens et leurs protégés les barons de la finance en sont encore tout estomaqués.

Le résultat décisif qui vient d'être donné les a désagréablement surpris parce qu'ils ne connaissent pas le peuple, parce qu'ils ne veulent pas descendre de leur piédestal pour se mêler au peuple, parce qu'ils ne veulent pas comprendre les anxiétés et les souffrances du peuple.

C'est le quatrième glas funèbre des âmes damnées des forbans de la finance, des bandits des trusts et des chancres de l'industrie qui vient de tinter sinistrement à leurs oreilles.

La vague a pris naissance au centre du pays, en Ontario ;

elle s'est propagée dans l'Est, dans le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard; elle vient de se manifester d'une façon conclusive dans l'Alberta; elle se déferlera, irrésistible, aussitôt que l'âme damnée des trusts qu'est le gouvernement Taschereau fournira au peuple l'occasion de se prononcer.

Voleurs d'élections, grâce au bulletin de vote sans talon, parjures à vos serments d'office, politiciens et cabaleurs du gouvernement Taschereau, la mesure est pleine et la justice imminente de Dieu va vous châtier d'une façon exemplaire pour tous les forfaits dont vous vous êtes rendus criminellement coupables pendant les quinze dernières années du régime Taschereau.

Vous ne pourrez pas voler assez de votes pour vous maintenir au pouvoir. La vague va déferler comme un torrent formidable et balayer tous les suppôts, tous les candidats du régime néfaste qui a livré une partie de nos ressources naturelles aux étrangers, qui a protégé et qui protège encore les trusts rapaces et les financiers voleurs.

Vos jours sont comptés,
Vos actes sont pesés,
Votre règne va se terminer.

FRANC-PARLEUR

Journal de combat et de critique

Publié par L'OFFICE QUEBECOIS DE PUBLICITE,
sous la direction de RAOUL RENAULT et imprimé par L'Imprimerie
Frontenac, Limitée, 351 Boulevard Charest.

Bureau: 130 RUE ST-JOSEPH — TEL.: 4-4802

TARIF DE PUBLICITE

Taux fixe: 5 sous la ligne agate.

Matière à lire: 10c la ligne.

Annonces politiques, officielles, financières, 10 cts la ligne agate.

Cartes professionnelles, 50 cts le pouce par insertion.

Dehors Cette Clique

(Collaboration particulière)

Qui ne se rappelle cette apostrophe cinglante d'un politique à ces crêchards satisfaits: Dehors la clique, plus vite que ça, ça presse.

Domage que l'auteur de cette apostrophe ne se soit pas entouré d'authentiques hommes de coeur, car il aurait réussi à débarrasser notre province de ces politiciens de cinquième rang, de ces farceurs, de ces doucereux valets taschereautistes et lancetotistes. Ce qu'un homme n'a pu faire, le peuple se doit de le faire à la première occasion, car il ne faut pas que cette forme de dictature, cette dictature funeste et ruineuse à tous points de vue, il ne faut pas disions-nous que cette dictature se prolonge davantage.

Lors des prochaines élections provinciales, comment voterez-vous? ou plutôt: comment votre conscience vous commande-t-elle de voter. Ne l'oubliez pas: TOUS, vous êtes tenus de voter; vous en abstenir sans raison suffisante, constitue une faute grave.

Tout citoyen intelligent et consciencieux se fait un DEVOIR de voter chaque fois que l'occasion se présente. Peu nombreuses sont les raisons qui peuvent être invoquées pour nous justifier de ne point voter. La question du vote n'en est pas seulement une d'intérêt social, mais elle en est également une de conscience. Si TOUS ont le DEVOIR de voter, NUL N'A LE DROIT de vendre son vote, de personifier un électeur défunt ou vivant, ni d'induire quelqu'un à voter à la place d'un autre; NUL N'A LE DROIT en conscience, également, d'offrir de l'argent, de la boisson, du chocolat et des fleurs ou en la faveur d'un des siens. Les abus de confiance, l'intimidation, le chantage sont interdits par la morale à l'égal des moyens mentionnés plus haut. Dans la pratique, tient-on compte de ces sages recommandations? Se préoccupe-t-on toujours de donner un vote honnête et de laisser chacun voter selon sa conscience? Les moeurs électorales actuelles en sont-elles de recommandables ou de condamnables, d'honnêtes ou de malhonnêtes, de légitimes ou de criminelles, de morales ou d'immorales? Les autorités gouvernementales elles-mêmes ne contribuent-elles pas au maintien chez nous de ces moeurs électorales, plus d'une fois dénoncées et condamnées par des esprits avisés et soucieux de l'intérêt public?

Aussi longtemps qu'il nous faudra subir le joug de ces moeurs électorales, les citoyens honnêtes se refuseront de briguer les suffrages et nos élections n'auront rien de bien édifiant.

Le règne des arrivistes, des frondeurs et des arrogants a assez duré: IL NE FAUT PAS QU'IL SE PROLONGE UN INSTANT DE PLUS. Un tel choix, vous le reconnaissez sans doute, nous a été fatal. A quoi tiennent ces gaspillages, ces dépenses folles de l'argent du peuple qu'on ne cesse de taxer; à quoi tient cette danse des millions engloutis dans des entreprises prématurées et très souvent inutiles, ces décisions en faveur de telles institutions commerciales, industrielles ou forestières, ces reculades en présence de tels potentats par ailleurs si généreux envers leurs protecteurs? A quoi tiennent cette politique de parti, ces promesses électorales et cette bonasserie générale dans la gentry politique? Si, au lieu de valets, de laquais, de frondeurs, de pompeux, de pédants et d'arrivistes, nous avions élu des hommes de principes, des hommes de coeur, des hommes honnêtes et indépendants pour nous représenter dans nos diverses enceintes parlementaires, les laideurs que nous venons de dénoncer se seraient-elles jamais produites? Si au lieu de mannequins de corps morts ou de girouettes, nous comptions à la Chambre des hommes actifs et désireux de servir sincèrement leur pays, assisterions-nous à ces abus de pouvoirs d'où émanent tous les scandales dévoilés depuis quelque temps, assisterions-nous à ces reculades dont nous ont habitués nos gouvernants actuels?

A la prochaine élection, aussi bien qu'à toutes celles qui la suivront, vous aurez soin de voter et de n'élire que des hommes de coeur, actifs et probes, des candidats que vous vous serez vous-mêmes choisis et non pas des hommes que le parti vous imposera; vous n'élirez que des hommes capables de défendre vos intérêts. Les autres, ceux-ci fussent-ils le choix des chefs de parti, VOUS DEVEZ LES BOUTER DEHORS.

Que TOUS agissent dans le sens que nous indiquons ici et

l'on aura tôt fait de constater un changement appréciable dans nos diverses administrations. Vous voulez connaître, enfin, une ère de prospérité réelle, de paix et de bonheur: gardez-vous alors de porter votre choix sur des hommes qui seront avant tout les esclaves ou les valets incorrigibles du parti.

Qui veut une fin sait prendre les moyens pour l'assurer; qui veut un gouvernement honnête doit se choisir des politiques honnêtes. CECI, LE COMPRENDRA-T-ON JAMAIS?

L'esprit de parti nous a joué de bien vilains tours dans le passé: il fut cause par exemple que des nôtres furent trahis, abandonnés par des chefs en qui ils avaient mis leur confiance, que des projets furent écartés quand d'autres de moindre importance furent réalisés, que nos droits furent méconnus, qu'un capitalisme véreux et une presse vénale se sont implantés, que la misère règne dans des centaines de milliers de foyers, que la licence s'étale partout, que des politiciens sont d'une arrogance outrageuse et que l'incurie soit la marque distinctive de la présence administrative.

Comment énumérer tous les vilains tours que nous a joués l'esprit de parti? Ce que nous vous avons dit n'est-il pas suffisant pour vous convaincre de la nature funeste de cet esprit de parti qui sert si bien certains ambitieux et certaines compagnies? Sachons fermer les yeux sur le passé, pour les ouvrir largement sur l'avenir: pourquoi se nourrir de chimère quand il ne nous est même pas possible d'apporter le plus léger changement à cet état de choses qui aurait eu lieu dans le passé? N'est-il pas plus sensé de porter nos préoccupations, de tendre tous nos efforts vers la réalisation d'un avenir plus brillant? Tandis que le passé se tient à distance de nous, l'avenir ne s'attache-t-il pas intimement à nous par le présent? Alors, est-ce raisonnable de nous désintéresser de notre avenir? N'est-ce pas notre devoir de briser avec le passé pour préparer notre avenir?

Nul doute que vous répondrez dans l'affirmative: ceci étant, vous vous devez de bouter dehors cette clique qui fait le Don Juan à Québec, qui s'arroge tous les droits, même d'illégitimes comme l'affaire du Lac St-Jean, les magasins à chaîne, les concessions forestières, la loi Dillon, etc. Cette clique qui a ruiné notre province par sa politique de bouts de chemins, de ponts, de favoritisme, d'insolence, de whisky et d'intimidation, a trop fait des siennes pour que nous persistions à lui donner notre confiance.

Dehors, oui dehors cette clique qui se moque de vous depuis déjà trop longtemps, qui ne tient aucun compte des recommandations raisonnables que leur font des personnes compétentes, qui dicte au peuple sa volonté, qui établit la mouchardise dans la police provinciale, qui dresse des fiches sur des électeurs de la campagne, qui concède toutes sortes de faveurs aux puissances d'argent (dont elle attend beaucoup en temps d'élection).

Cette clique qui règne à Québec, grâce à qui, grâce à quoi, vous satisfait-elle? Vous sied-il de la voir plus longtemps diriger la destinée de votre province.

D'où le cri de guerre que nous lançons avec tout l'enthousiasme de notre jeunesse et la force de nos poumons: "DEHORS LA CLIQUE, PLUS VITE QUE CA, CA PRESSE". Oui, dehors cette clique qui s'est conduite envers nous comme si nous étions tous gens de son espèce. Oui cette clique doit aller dehors et à la rapidité de l'éclair, car ça presse. Il faut A TOUT PRIX nettoyer cette écurie d'Augias et la nettoyer à la lessive, pour qu'il n'en reste la moindre tâche.

Si nos pères ont failli à leur devoir en s'abstenant de dire leur fait à leurs politiciens qui les acheminaient à la ruine morale, religieuse, nationale, économique et sociale à laquelle nous essayons de nous arracher, qu'il ne soit pas dit que de leurs fils n'ont rien tenté pour s'affranchir de cette tyrannie, pour se débarrasser d'un gouvernement néfaste dont les membres qui le composent n'ont rien, absolument rien des vrais politiques. Notre génération ne veut point endosser la responsabilité des erreurs, ou plus exactement des sottises conscientes et délibérées de celle qui nous a précédée, et c'est pour cette raison que nous demandons à tous les hommes de coeur de s'unir avec nous pour bouter dehors cette clique funeste qu'est celle des crêchards québécois.

C. B.

Dieu unit les hommes et les disperse. Il frappe les coeurs qui s'étaient rencontrés; il ne nous la sse que la mémoire des temps qui ne sont plus, et des larmes involontaires au souvenir des amis.

O. Gagnon, C.R.M.P.
Avocat

111, Côte de la Montagne
Tél.: 2-4778 — Québec

GARAGE BOUCHARD

Mécanique d'automobile en général.

Lavage d'autos

Graissage et Polissage, Huile "Enarco".

Produits Canadian Oil

Une visite est sollicitée

16, 4ième Rue, Limoilou

J.-ED. MIGNAULT O.O.D.

EXPERT OPTOMETRISTE et
OPTICIEN

Gradué de Toronto et Montréal



Gradué; Docteur en optique de l'American Optical College Detroit, de Philadelphia Optical College, Philadelphia.

Bureau: 9.30 à 5 p.m. et de 7 à 8 p.m.

Examen de la vue—Lunettes—Etc. Expert pour Canadian National, Eastern Lines Ltd, les RR. SS. Ursulines, etc., etc., etc.

52 rue ST-JEAN — QUEBEC

Tél.: 2-1803

AUTOS USAGES

\$50 à \$400

Nous avons
un choix de
PETITS AUTOS
à ces prix

N'achetez pas ailleurs
avant d'avoir vu ce
superbe choix.

Nous avons le char
qu'il vous faut!

Morisset & Frère

ANGLE

Prince-Edouard et
Caron

Tel. 7158

Institut **J. THOMAS** Institute

OUVERTURE DES COURS LE 3 SEPTEMBRE

COURS COMMERCIAL COMPLET

Attention Spéciale à la Conversation Anglaise

Les cours d'anglais sont donnés par des spécialistes anglais.
Chaque élève reçoit autant d'heures de cours qu'il désire en avoir.

COURS CLASSIQUES Baccalauréat, Brevets, Comptabilité Municipale et autres examens de la Province.

Nous ne sentons pas la nécessité de faire des comparaisons avec aucune autre institution et de vanter la valeur de notre enseignement et ses résultats. Nos élèves anciens et nouveaux sont nos meilleurs agents d'annonce.

Par respect pour nos clients et au nom de la dignité professionnelle, nous nous abstenons de toute sollicitation à domicile.

25 ST-STANISLAS (angle de la rue St-Jean Tél.: 2-7490)

M. Dupré blâme les Libéraux

"Quelle fut l'attitude du parti libéral au sujet du programme de réforme sociale et économique, adopté à la dernière session" a demandé l'hon. M. Dupré, le Solliciteur-général à la convention conservatrice d'Ottawa-Est, au Monument National d'Ottawa jeudi 29.

"Les libéraux ont dit: C'est notre programme adopté à la convention de 1919. Alors pourquoi ne l'ont-ils pas réalisé pendant les neuf ans qu'ils ont été au pouvoir?"

M. Dupré fait remarquer que les libéraux prétendent aujourd'hui que la constitution du pays fait obstacle à l'application de nos mesures. Ils disent que pour écarter cet obstacle il faudrait amender la constitution et s'entendre avec les provinces.

"A ceci nous répondons, poursuit M. Dupré: En 1919 les libéraux se sont engagés à faire disparaître cet obstacle. En effet, le programme de 1919 promettait des "démarches visant à surmonter les difficultés relevant du conflit entre les autorités fédérales et provinciales sur ces questions". Qu'ont fait les libéraux pendant neuf ans à ce sujet? "Rien répond M. Dupré.

"C'est la première fois depuis la confédération que nous avons au pays le papier-monnaie français; que tous les rapports des départements sont publiés en français comme en anglais; que le Hansard est publié simultanément dans les deux langues le même jour; que les livres français sont admis en franchise et enfin que nous avons la radio bilingue" a ajouté l'hon. M. Maurice Dupré.

"Le Solliciteur - Général, par cette déclaration, répondait au 'Soleil' de Québec, qui dernièrement écrivait que le gouvernement actuel était l'ennemi du Canada français.

L'hon. M. Dupré traita surtout de la réforme et de l'attitude du parti libéral en matière de législation sociale.

"La réforme, dit-il, est basée sur la justice sociale et sur un principe d'une distribution plus équitable de la richesse. Elle veut que l'ouvrier ait un salaire raisonnable et suffisant". Il ajouta que la condition du salaire doit être améliorée pour lui permettre de suffire de façon adéquate à sa subsistance. "C'est sur ce principe qu'est basée la législation sociale adoptée à la dernière session" dit-il.

La réforme de M. Bennett, explique M. Dupré, c'est la lutte contre les abus du capitalisme, contre les trusts, la surcapitalisation, le mouillage des stocks, comme c'est la protection de l'ouvrier, du cultivateur et du consommateur.

"Et qui a eu le courage, dit-il, d'instituer une enquête royale sur tous ces abus si ce n'est M. Bennett? C'est encore M. Bennett qui a fait adopter la loi d'assurance-chômage, du salaire minimum, de la semaine de 48 heures et de la journée de repos.

"Mais il y a quelque chose de fantastique dans l'attitude et la tactique du parti libéral", poursuit le Solliciteur - général.

"Après avoir voté pendant toute la session pour le gouvernement le parti libéral vient devant le peuple lui demandant de voter contre le gouvernement. En d'autres termes après avoir approuvé depuis l'ouverture de la session toutes les œuvres que nous avons présentées le parti libéral vient demander au peuple de voter contre ces mesures. Il dit: "Votez contre le gouvernement en faveur duquel le parti libéral a voté".

"Voulez-vous avoir un autre exemple de l'inaction du parti libéral quand il était au pouvoir? demande M. Dupré, et il répond:

"Le parti libéral s'est engagé en 1921 d'adopter l'assurance-chômage. Qu'a-t-il fait de 1921 à 1930?"

"Le parti libéral, continue M. Dupré, espérait que nos difficultés seraient plus grandes que notre compétence, plus fortes que nos volontés, plus durables que notre ténacité."

Le solliciteur-général conclut en disant qu'aujourd'hui "il n'y a plus que des citoyens prêts à oublier les lignes du parti pour se rallier autour d'un homme qui sait mettre de côté les partis pour ne penser qu'au salut de la nation et cet homme c'est l'hon. R. B. Bennett. (Communiqué)

TEL. 4-4917

ST-GEORGES GAGNON

Réparations de Radios et Réfrigérateurs

36, RUE DU PONT

— QUEBEC

GARAGE STE-MARGUERITE

Garage moderne à l'épreuve du feu

Service de confiance — Prix modérés

69 RUE STE-MARGUERITE

Tel.: 2-2331-J — 2-2331-W

Ingénieurs-mécaniciens

LA CIE
F. X. DROLET
QUEBEC

206 rue du Pont

Tél.: 4-4641

Valeurs de Placements Achat-Vente-Echange

Dubé, Leblond & Compagnie

Incorporée

Oscar Dubé, Président

Ls. Eug. Leblond, Vice-Prés.



Québec, 17 St Jacques

Téléphone: 2-4061

THEATRE CARTIER

Du 31 août au 3 septembre, Jean Harlow et William Powell dans "RECKLESS". Aussi, Ann Sheridan et Fred MacMurray dans "CAR 99".

3 jours commençant vendredi le 4 septembre, Charles Laughton, Mary Boland et Charlie Ruggles dans "RUGGLES OF RED CAP". Aussi Georges Rapt et Claire Dodd dans "THE GLASS KEY".

EXPOSITION PROVINCIALE QUÉBEC

Semaine Nationale Jacques Cartier

DU 31 AOUT AU 7 SEPTEMBRE 1935
41ème Centenaire du 2ième Voyage de Cartier au Canada

INSTRUCTIVE - EDUCATIONNELLE et RECREATIVE

Telle sera L'Exposition Provinciale de 1935. Tous les visiteurs seront intéressés par la beauté et la diversité des exhibits — et s'y amuseront à même les nouvelles attractions qu'y aura amené la Commission.

Au Programme des AMUSEMENTS:

Il convient de mentionner en premier lieu, la fameuse

Fanfare Ste Cecile de Lewiston

35 jeunes musiciens prodiges qui donneront des concerts dans le parc en matinée et en soirée.

ADMISSION:

Entrée au Parc:

Adultes, 25c — Enfants 12 ans et moins accompagnés, gratis. — Véhicules 25c.

A l'Estrade:

Adultes 35c. — Enfants 8 à 12 ans accompagnés, 25c — Enfants 8 ans et moins accompagnés, gratis.

Au Collisée:

Adultes: 35c et 55c — Loges, 75c — Enfants, 25c — Ces prix incluent les taxes d'amusement.

Courses de Chevaux —

Vaudeville — Baseball —

Cirque d'intérieur au Colisée —

Carnaval avec attractions nouvelles, etc.

DESIREZ-VOUS DES PRIX POPULAIRES en Confection pour Dames et Fillettes

Robes, Manteaux, Costumes, Confections pour garçons et fillettes. Tissus à la verge, Nouveautés absolues.

Allez tout droit chez

ELIAS THIVIERGE

458-460, rue St-Joseph

(A St-Sauveur)

Tél. Bureau: 2-1408

Résidence: 2-1608

ALLEYN TASCHEREAU

Conseil du Roi

Avocat et Procureur

76, RUE ST-PIERRE

— QUEBEC

ECOLE ANGLAISE DE QUEBEC

COURS COMMERCIAL ANGLAIS

donné en ANGLAIS

par des ANGLAIS

Cours de : CONVERSATION ANGLAISE. — Un élève de capacité ordinaire, qui suit nos cours environ SIX MOIS, est en état de parler et d'écrire l'anglais. Sur Six Heures de classe obligatoire, QUATRE sont consacrées à l'étude de l'ANGLAIS. GRAMMAIRE ANGLAISE. — permettant à nos finissants Canadiens-Français de parler et d'écrire l'anglais aussi correctement que les élèves de langue anglaise.

COURS COMPLET DE PONCTUATION ANGLAISE — théorie et pratique.

SPELLING. — Etude spéciale en anglais, des mots et expressions employées dans la conversation courante, dans les affaires et dans la correspondance anglaise.

CORRESPONDANCE ANGLAISE et FRANÇAISE. — Nos finissants sont en état d'écrire des lettres aussi parfaitement que bon nombre de sténographes de plusieurs années d'expérience.

STENOGRAPHIE ANGLAISE ET FRANÇAISE. — Méthode Perrault-Duployé, perfectionnée par le Prof. J. Bart. Nous avons déjà donné ce cours en cinq semaines — et l'élève obtenait un salaire initial de \$80. par mois comme Sténographe Bilingue. Par notre méthode perfectionnée, un élève peut arriver à écrire 200 mots à la minute, et plus. Plusieurs de nos élèves sont sténographes officiels.

Français — Arithmétique Commerciale — Comptabilité — Dactylographie — Préparation aux divers examens de la Province, etc., etc.

Cours le Jour et le Soir. — Cours Séparés pour jeunes gens et jeunes filles — Cours préparatoire à notre cours de finissants.

On peut commencer un cours à n'importe quel temps de l'année, mais il est mieux de le faire au début de septembre.

Peu importe la crise: le BART SCHOOL place ses gradués dans de bonnes positions

Une cinquantaine de nos élèves ont été placés cette année. Les élèves du "BART SCHOOL", par leurs connaissances approfondies de l'anglais, (parlé et écrit), du français, des chiffres en général, de la tenue des livres, de la sténographie anglaise et française, (en général nos élèves sont meilleurs en sténographie anglaise qu'en sténographie française) de la correspondance bilingue, (environ cinq cents lettres commerciales sont étudiées dans le courant de l'année) etc., etc., donnent parfaite satisfaction aux patrons les plus difficiles. C'est aussi la grande raison pour laquelle les finissants du "BART" sont en si grande demande dans le commerce.

N.B. — Après dix années d'enseignement dans deux écoles commerciales de Québec, je, Prof. A. J. HURLEY, puis affirmer qu'au Bart School les élèves reçoivent DEUX HEURES par jour de PLUS en CONVERSATION ANGLAISE, en PLUS en CORRESPONDANCE, et trois heures par semaine en SPELLING, et en dictées anglaises; une heure par jour de plus en Arithmétique commerciale et en Comptabilité que n'en reçoivent les élèves des autres écoles indépendantes. — A. J. Hurley.

Nous avons aussi un Cours Spécial préparatoire à notre cours de finissants.

Nous pensionnons les élèves pour \$15. par mois.

Préparation à tous les examens et brevets de la province, latin et grec, etc.

BART-SCHOOL

221, RUE SAINT-JEAN

TEL.: 2-5889

Une Chipoterie Municipale

La piteuse réponse donnée par le trésorier de la cité à l'interpellation de M. l'échevin Samson au sujet de la vente à \$101.00 de la propriété Marcotte, située à 84 rue St-Pierre, et sur laquelle il y avait une accumulation de \$7,000.00 de taxes que la ville a perdues — cette stupide réponse du trésorier, disons-nous, a soulevé un caractéristique haussement d'épaules, un haussement de dégoût.

Mais ce qu'il y a de plus dégoûtant dans cette réponse c'est l'insinuation qu'elle renferme contre l'ingénieur de la cité. Trop lâche pour supporter seul le fardeau de sa coupable négligence dans l'exercice de ses devoirs, le trésorier commet une vilénie en cherchant à compromettre l'ingénieur dans cette stupide affaire.

Le trésorier de la cité a fait perdre délibérément \$7,000.00 à la ville, il a manqué gravement à son devoir. Plus que cela, en vertu

de la chartre et de la loi des cités et villes il est personnellement responsable de cette perte, qui n'est pas la seule, et n'importe quel contribuable peut prendre des procédures contre lui en recouvrement de cette somme.

Un autre fait extraordinaire dans cette affaire c'est que seul le maire a trouvé étrange la réponse et l'attitude du trésorier et que pas un seul échevin a protesté contre cette coupable négligence.

Veut-on essayer d'étouffer cette affaire? Pourquoi les deux lettres de la Société de Prêts et Placements n'ont-elles pas été soumises au Comité Administratif?

Y a-t-il conspiration du silence autour de cette malheureuse affaire?

Le devoir du maire est tout tracé dans les circonstances; il doit suspendre le trésorier de ses fonctions et ordonner une enquête complète sur l'administration du bureau du trésorier de la cité.

Dix millions de Pertes

Nous avons fait allusion, la semaine dernière, à la perte que subira la ville par les avances qu'elle a faites pour la construction des maisons salubres.

Nous avons dit que la ville perdrait de ce chef un million de piastres. Nous étions bien en deça de la vérité.

En vertu de la loi fédérale pour la construction de logements ouvriers la ville a emprunté du gouvernement une somme de \$1,200,000.00.

Cet emprunt est remboursable, capital, intérêt et fonds d'amortissements, en vingt paiements de \$115,000.00 par année. Une douzaine de paiements ont été faits, il en reste encore huit ou neuf à faire.

Le trésorier qui administre cette affaire, a reçu, jusqu'à l'année dernière, une allocation de \$2,500.00 par année en sus de son salaire.

Cette affaire des logements salubres est une des plus formidables escroqueries des temps modernes, elle va coûter aux contribuables de la ville de Québec, non pas un million de piastres comme nous l'avons annoncé la semaine dernière, mais peut-être deux millions, car à l'expiration de vingt ans la ville aura payé \$2,300,000.00 et n'aura même pas en mains pour une valeur de \$300,000.00.

Nous donnerons, dans les numéros qui vont suivre, des détails précis et des chiffres en rapport avec cette monumentale filouterie perpétrée au détriment des contribuables pour le bénéfice de quelques favoris.

Rapport du Trésorier

Le rapport du trésorier de la cité n'a pas encore été soumis pour le dernier exercice financier.

La chartre dit explicitement que ce rapport doit être soumis dans le courant du mois de juin. Nous arrivons au mois de septembre et rien n'a encore été fait.

L'an dernier il a été soumis trois ou quatre mois en retard. Ça été la même chose depuis un bon nombre d'années.

Voyez-vous, ce rapport est difficile à cuisiner. C'est un véritable salmigondis où les moines les plus patients perdraient leur latin.

Il faut bien embrouiller cela, rendre ça aussi incompréhensible que possible afin de dérouter tout le monde et jeter de la poudre aux yeux des contribuables.

Mais nous nous proposons de l'éplucher ce fameux rapport.

Une Appréciation

Montréal le 26 août 1935

M. Raoul Renaul
Directeur du Franc-Parleur,
Québec Qué.

Cher Monsieur,

J'ai lu avec avidité votre article sur la moutonnerie députative à Ottawa et la sympathie que vous témoignez à la jeunesse m'a grandement touché.

La jeunesse a eu beaucoup à souffrir de l'égoïsme chronique des vieux renégats de la politique qui n'ont pas voulu reconnaître la haute valeur morale, les aspirations et les justes revendications des Jeunes et ceux-ci font leur entrée dans l'arène gouvernementale avec une rancœur qui bouleversera l'édifice social pourri et sapé à sa base par les constructeurs mêmes. La sincérité et l'abnégation de la Jeunesse font un frappant contraste avec la devise "Après nous, le déluge" des traitres à la race qui nous précèdent.

Dans vos commentaires sur le livre de M. Richer, vous dites que parmi nos députés-moutons, il y a des moutons noirs. Je me permets d'aller plus loin que vous; sauf deux ou trois exceptions que vous connaissez bien, il ne reste que des moutons noirs. C'est pourquoi aucun de ces jenfoutres pervers n'est capable de donner un coup de reins assez puissant pour briser à tout jamais le régime vicieux qui nous opprime car ils tirent leur subsistance de ce régime.

L'idée du bloc solide de la députation Canadienne-française est toujours vraie quoique pas neuve, mais il est bien difficile de la réaliser d'une manière pratique tant que durera l'infâme esprit de parti. Il faudrait avoir dans la représentation fédérale le parti Canadien français abandonner les préjugés de parti et recommencer les luttes de nos patriotes d'autrefois pour la reconnaissance de nos droits et privilèges. Après tout, ce ne serait que la réplique des partis européens qui représentent des idées des principes, des castes et des groupes comme les partis catholiques, socialistes, etc.

En France, n'y a-t-il pas l'Union Parlementaire qui défend directement les intérêts maçonniques quoique la majorité des parlementaires soient déjà sous la tutelle de la "Secte"? Pourquoi n'aurions-nous pas au Canada une association des parlementaires C. F., quelles que puissent être les couleurs politiques des députés,

dans le but immédiat de protéger les intérêts si spoliés de notre race?

Ce serait beaucoup plus facile je crois, de grouper ainsi nos députés que d'essayer d'éduquer le peuple dans le sens national, ce qui coûterait environ un siècle d'efforts continus.

Il y a assez longtemps que notre race souffre de toutes les turpitudes de nos députés avachis et esclaves de la partannerie qu'il est temps que ceux qui ont pour deux sous et plus de cœur au ventre fassent quelque chose pour faire rayonner au pays et à l'étranger le flambeau du génie canadien-français.

Je vous remercie, cher Monsieur, de vos bienveillantes paroles envers la Jeunesse que j'ai l'honneur de représenter car je reconnais, malgré le nombre restreint, qu'il y a encore quelques-uns de

Dr C.-E. MINGUY

Médecin-Chirurgien
Rayons X — Electrothérapie
281, PREMIERE AVENUE
Tél.: 4-2388

Tél.: Bureau: 3-1915

Résidence: 4-4527

J. A. BERGERON, Gérant

QUEBEC USED CARS LTD

Autorisés et garantis par le Gouvernement.

230, De la Couronne

QUEBEC

ECONOMIE

—sur—

GAZOLINE

en présentant cette annonce

—au—

GARAGE BOUCHARD

16, 4ième Rue, Limoilou
(Près du Théâtre Rialto)
vous pourrez obtenir de la gazoline de qualité Standard à

25c le gallon

nos aînés qui ont tenté l'avenir sombre auquel la jeunesse a à faire et qui coplatissent avec elle. Monsieur vous êtes de ce nombre et encore une fois, je vous remercie.

Sincèrement

JEUNES REFORMISTES
Roger Lahaie

A L'AFFICHE

THEATRE CAPITOL

Programme sujet à changement

Vendredi, samedi, 30-31 août. — Deux grands films. — Josephine Hutchinson, Pat O'Brien dans "OIL FOR THE LAMPS OF CHINA".

Et Guy Kibbee, Zazu Pitts dans "GOING HIGHBROW".

Dimanche, lundi, mardi, 1-2-3 septembre — Richard Barthelmess dans "FOUR HOURS TO KILL".

Sur la scène: "MARCUS REVUE CONTINENTAL" — Grande revue de Vaudeville.

Mercredi, jeudi, 4-5 septembre. — Marlene Dietrich, Cesar Romero, Lionel Atwill, Edward Everett Horton, Alison Skipworth, dans "THE DEVIL IS WOMAN".

Sur la scène: "MARCUS REVUE CONTINENTAL", dans un nouveau spectacle.

Vendredi, samedi, 6-7 septembre. — Deux grands films. — George Raft, Alice Faye, dans "EVERY NIGHT AT EIGHT".

Et Fred MacMurray, Madge Evans dans "MEN WITHOUT NAMES".

Admission pour les 5 jours de vaudeville, 1 au 5 septembre. — Matinée: dimanche et lundi: 30c et 40c — Matinée: mardi à jeudi: 30c — Tous les soirs: 35c et 45c.

THEATRE VICTORIA

Semaine commençant samedi le 31 août. — Une oeuvre saine, mâle, vigoureuse, noblement pensée, droitement exprimée: "AMIS COMME AUTREFOIS" avec Jean Galland et Annie Ducaux. — Le cruel problème de l'après-guerre, vous le comprendrez mieux après ce film.

En programme double avec Armand Bernard dans "COMPARTIMENT DE DAMES SEULES", avec Larguey — Alice Tissot. Où l'on voit qu'une belle-maman peut empoisonner aisément la vie de son gendre. OH! COMMENT?

AU CINEMA DE PARIS

Présente "VOTRE SOURIRE" avec Victor Boucher, Marie Glory, etc.

Et la célèbre opérette "DEDE", interprétée par Albert Préjean, Danièle Darrieux, Baron fils, et Claude Dauphin.